

Ministry of Health

Health System Emergency
Management Branch
Pandemic Response and Public
Health Modernization Division
Suite 810, 8th Floor
1075 Bay Street
Toronto, ON M5S 2B1
Telephone: 416-212-0822
Facsimile: 416-212-4466

Ministère de la Santé

Direction de la gestion des urgences du
système de santé
Division de l'intervention contre la pandémie et
de la modernisation du système de santé publique
Bureau 810, 8^e étage
1075, rue Bay
Toronto ON M5S 2B1
Téléphone: 416 212-0822
Télécopieur: 416 212-4466



20 juillet 2021

Objet : Lancement de la série Action PCI

Chers collègues,

Le ministère de la Santé, en partenariat avec Santé publique Ontario (SPO), lance un programme volontaire de six mois visant à améliorer et à renforcer les pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) au sein du secteur de la santé et des organisations d'habitation collective. La participation à ce programme permettra à votre organisation de mieux faire face à la pandémie de COVID-19 et de renforcer votre programme de PCI pour l'avenir.

La nécessité de mettre en place de solides pratiques de PCI a toujours été présente tout au long de la pandémie et, avec l'émergence des variants préoccupants (VP) de COVID-19, cette nécessité est encore plus grande. Nous savons que certains des VP sont plus transmissibles que les virus non liés aux VP, ce qui les rend plus faciles à se propager parmi les groupes de patients ou de résidents, le personnel et les fournisseurs de soins essentiels ou autres visiteurs. Les derniers renseignements sur les VP et leur propagation en Ontario se trouvent sur le site Web de SPO.

La **série Action PCI** est conçue pour fournir des conseils rapides, faciles et applicables en matière de PCI au moyen de courts exercices hebdomadaires envoyés par courrier électronique. Ces exercices porteront sur des domaines clés des pratiques de PCI, des renseignements sur les raisons pour lesquelles ces pratiques sont importantes et des idées pratiques sur la façon de renforcer les pratiques. Le programme vise à renforcer les domaines clés des pratiques de PCI et à soutenir l'apprentissage et l'amélioration continus des programmes de PCI au sein des organisations.

Le programme ne remplace pas le rôle des vérifications externes, des conseils ou des ordres des experts techniques en matière de PCI (par les carrefours de PCI, les circonscriptions sanitaires, les inspecteurs ou d'autres organismes). Il aide plutôt les organisations à mettre en place leurs programmes et pratiques internes, à se concentrer en permanence sur la PCI et à renforcer les compétences des équipes du personnel.

Qui peut participer?

La **série Action PCI** est ouverte à tout établissement de soins de santé ou à toute organisation d'habitation collective. L'application du programme peut varier en fonction de la taille de l'organisation et de la maturité de son programme de PCI existant. Par exemple :

- un foyer de soins de longue durée peut désigner un préposé aux services de soutien à la personne, une infirmière ou un autre membre du personnel pour avoir recours aux exercices afin d'attirer l'attention sur les questions relatives à la PCI;
- un hôpital peut participer et utiliser les messages-guides comme exercices dans différents services;
- un cabinet de soins primaires peut utiliser les messages-guides directement pour revoir ses pratiques;
- un refuge ou une maison de retraite peut demander aux responsables de la PCI d'examiner les questions et de les mettre en œuvre dans le cadre des structures existantes de la PCI (p. ex. les responsables d'unité ou l'ensemble de l'établissement).

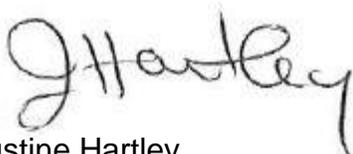
Tout membre du personnel d'une organisation peut s'inscrire et participer au nom de son organisation. Bien que certaines organisations puissent avoir des responsables de la PCI, la mise en œuvre de ce programme peut être déléguée à n'importe quel membre du personnel. Élargir la participation à la PCI à l'ensemble du personnel montre que la PCI est une responsabilité partagée par toute l'équipe.

Comment puis-je obtenir plus d'information ou m'inscrire?

Pour obtenir plus d'information ou vous inscrire à la série Action PCI, veuillez envoyer un courriel à ActionIPAC.MOH@ontario.ca. Le programme débutera la semaine du 26 juillet 2021, mais les organisations peuvent s'inscrire à tout moment.

Merci de votre attention et de votre travail pour améliorer les pratiques de PCI dans votre organisation.

Cordialement,



Justine Hartley
Directrice, Direction de la gestion des urgences du système de santé

- c. c.: Alison Blair, sous-ministre associée, Intervention contre la pandémie et relance, ministère de la Santé
Nadia Surani, directrice intérimaire, Direction des soins primaires (Santé), Assurance-santé de l'Ontario, ministère de la Santé
Allison Henry, directrice, Direction de la surveillance réglementaire relative aux ressources humaines dans le domaine de la santé, Politiques stratégiques, planification et services en français
Nina Arron, directrice, Direction des politiques et des programmes de protection de la santé et de surveillance, Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique
Tess Romain, responsable régionale de la transition (Toronto), Santé Ontario
Catherine Brown, vice-présidente exécutive, responsable des questions liées à la COVID-19, Santé Ontario
D^{re} Jessica Hopkins, directrice générale, Protection de la santé et préparation aux situations d'urgence, Santé publique Ontario